

FICHE DE PRESCRIPTION N°5

REDACTION TYPE POUR LA PRECONISATION D'UN REVETEMENT à HAUTE RESISTANCE

DECOCEAN

(Prestations destinées plus particulièrement aux éléments métalliques implantés dans des milieux agressifs : bords de mer, bords de routes...)

LE TRAITEMENT DE SURFACE DES ACIERS COMPRENDRA :

A1- Une prestation d'anticorrosion

sur acier

par galvanisation voir A de la fiche N°1
ou par métallisation voir A de la fiche N°2
ou par cataphorèse voir A de la fiche N°3

A2- Une anticorrosion complémentaire

L'entreprise exécutera les opérations suivantes :

- 1- Dégraissage + dérochage chimique
- 2- 2 rinçages eau de ville
- 3- 2 rinçages eau déminéralisée
- 4- Séchage, dégazage 220/240°C
- 5- Conversion fimogène
- 6- Application électrostatique d'une primaire poudre
- 7- Gélification

B - Une finition par thermolaquage

- 8- Application par pulvérisation électrostatique d'une poudre polyester thermodurcissable de qualité architecturale
- 9- Polymérisation 180/200°C
- 10- Contrôles
- 11- Emballage

Le process doit faire l'objet d'un Plan d'Assurance Qualité.

Les pièces devront être exemptes de micro-bullage perforant.

C - Une prestation de traçabilité

La prestation de thermolaquage devra être contrôlable a posteriori.

La traçabilité comprendra au moins une plaque témoin et un relevé des principaux paramètres de production.

D - La délivrance d'une garantie

Le complexe anticorrosion + thermolaquage doit être garanti en Anticorrosion et Bonne Tenue par une assurance. (Certificat d'assurance à fournir)

- **Garantie Anticorrosion exigée :** (à négocier avec Déco Galva)
x ans selon le cliché Ri3 de la norme 4628-3
- **Garantie Bonne Tenue exigée :** (à négocier avec Déco Galva)
y ans (forme a + b ans) avec un seuil d'intervention de 5%

E - Une conformité à des règles

Les prestations devront être :

- conformes à la norme NFP 24-351,
- exécutées par une entreprise certifiée "Thermolacrier"
- conformes aux recommandations des fournisseurs des produits utilisés.

28/05/2012